

## TOURNOI ACCESSION RÉGIONAL MASCULIN

### Dimanche 7 JUIN 2026 à Fontenay le Comte

Lieu de la compétition : **Salle Chamiraud, 14 rue Amand Bujard, 85200 Fontenay le Comte**

Rappel de l'article 9 du RPE R2M :

*Montées en Régionale*

*Les équipes départementales qui accèdent au tournoi d'accession sont proposées par leur commission départementale sportive respective (une équipe par département).*

*A l'issue du tournoi d'accession, composé des 5 équipes départementales, les équipes seront classées de 1 à 5, puis proposer à l'accession à la Régionale 2 suivant le tableau de Montées-Descentes disponible sur le site internet de la Ligue, page règlements .*

**Pour participer au tournoi d'accession, les participants doivent avoir été inscrits à minima sur 50% des feuilles de match du championnat départemental.**

#### **Equipes qualifiées :**

N° table berger	Noms équipes
1 (53)	ASPTT LAVAL
2 (44)	LA BAULE VOLLEY-BALL
3 (85)	VOLLEY CLUB FONTENAISIEN
4 (72)	A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN
5 (49)	SPORTING CLUB DE L OUEST 1

#### • **Organisation de ce tournoi** :

- Formule sportive : toutes les équipes se rencontrent suivant l'ordre établi (*tirage au sort intégral des n° de table berger*)  
2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart) – set décisif de 11 points (2 points d'écart)
- Arbitrage : désignation de 4 arbitres par la CRA, via CDA 85 (indemnité arbitrage payée par la Ligue : 90 € + indemnité kms) - 2 arbitres par terrain  
La table de marque est assurée par le club recevant (indemnisation par le club recevant). Le marqueur devra être titulaire d'une licence encadrement extension dirigeant ou arbitre.
- Utilisation de la FDME.

#### **Décompte points** :

- victoire 2/0 : 3 points
- victoire 2/1 : 2 points
- défaite 1/2 : 1 point
- défaite 0/2 : 0 point

HORAIRES	TERRAIN 1	TERRAIN 2
10h00	5 / 2 SPORTING CLUB DE L OUEST 1 / LA BAULE VOLLEY-BALL	4 / 3 A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN / VOLLEY CLUB FONTENAISIEN
11h30	1 / 4 ASPTT LAVAL / A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN	3 / 5 VOLLEY CLUB FONTENAISIEN / SPORTING CLUB DE L OUEST 1
13h00	1 / 2 ASPTT LAVAL / LA BAULE VOLLEY-BALL	4 / 5 A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN / SPORTING CLUB DE L OUEST 1
14h30	3 / 2 VOLLEY CLUB FONTENAISIEN / LA BAULE VOLLEY-BALL	1 / 5 ASPTT LAVAL / SPORTING CLUB DE L OUEST 1
16h00	4 / 2 A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN / LA BAULE VOLLEY-BALL	1 / 3 ASPTT LAVAL / VOLLEY CLUB FONTENAISIEN

Lien gestion sportive : cliquez [ici](#)

Les équipes doivent arriver sur le lieu de la compétition **60 minutes** avant le début des 1<sup>ers</sup> matchs.

Nous vous souhaitons à tous de belles rencontres sportives.

**Guillaume PAPIN,**  
**Président Commission Régionale Sportive**

Informations restauration club de FONTENAY :

*Formules simples :*

- Sandwichs (jambon ou poulet)
- Chips
- Crêpes et confiseries

*Boissons :*

- Bières
- Sodas ou jus de fruits
- Café

*Pour les joueurs et supporters qui souhaitent réserver un repas, les clubs sont invités à nous transmettre le nombre de formules souhaitées.*

*Formule : sandwich + chips + boisson = 4 €*

*Réservations à envoyer à : [ybcf.secretariat@gmail.com](mailto:ybcf.secretariat@gmail.com) (👉 de préférence sous la forme d'un seul mail par club au plus vite)*

*Merci de préciser que le règlement se fera sur place, et si possible en espèces.*